Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

Amnesty International dénonce l'apartheid dIsraël : l'utopie d'un état laïc pour deux peuples

Par Chems Eddine Chitour
Mondialisation.ca, 09 février 2022

Région : Moyen-Orient et Afrique du Nord
Thème: Crimes contre l'humanité
Analyses: LA PALESTINE

«On négocie avec Israël le sort de la Palestine, comparée à une pizza ; pendant que l'on négocie, Israël mange la pizza.» (Négociateurs palestiniens).

Résumé

Un coup d'éclair dans un ciel serein. Amnesty International dénonce l'apartheid dont sont victimes les Palestiniens. Tout d'abord, il faut noter le silence cathédral, moins de 24 heures après le communiqué. C'est dire que les médias, tétanisés, ont fait le minimum syndical pour ne pas encourir les foudres des défenseurs d'Israël urbi et orbi. Quant aux dirigeants palestiniens et aux pays arabes, tétanisés, ils ne lèvent pas un cil ; pourtant, la cause de la dignité humaine est digne. Le peuple palestinien dont le calvaire date depuis un siècle, en fait depuis la fameuse promesse de Lord Balfour en 1917, qui, pour la deuxième fois, après Dieu, octroie un home aux Juifs avec le slogan :

«Une terre sans peuple pour un peuple sans terre.»

Nous allons expliquer brièvement comment le peuple palestinien a été ballotté et comment les fausses promesses de l'Occident et la lâcheté des pays arabes, à commencer par Camp David ensuite Oslo et enfin le dernier acte d'un enterrement de première classe que sont les Accords d'Abraham, qui ont fait oublié la cause palestinienne. Nous rapporterons ensuite le communiqué courageux d'Amnesty International sur l'apartheid israélien, la réponse sans équivoque des autorités israéliennes qui sortent l'arme de destruction massive, à savoir l'accusation d'antisémitisme qui permettra à Israël d'imposer au monde sa politique.

Malgré les protestations d'Israël , le fait est là : il y a bien discrimination grabbing des terres, et deux poids deux mesures en ce qui concerne le droit. S'il est vrai qu'Israël fonctionne selon des règles démocratiques, cela est exclusivement consacré aux Juifs israéliens. Cela rappelle à s'y méprendre la situation du deuxième collège des Algériens pendant la nuit coloniale. Le mot apartheid n'était pas encore adopté, mais on parlait de frontière invisible séparant les deux communautés avec en prime le code de l'indigénat et l'assurance d'appartenir à une race supérieure.

Peut-être qu'il faille en appeler à la raison, à l'éducation, à la culture et graduellement intégrer par le savoir les Palestiniens dans un état laïc de tous les citoyens, quelles que soient leurs espérances religieuses, juives musulmanes, chrétiennes et même sans religion.

Introduction

Qui se souvient de la Palestine originelle ? Qui se souvient des dizaines de résolutions des Nations Unies bafouées par Israël, sûr de son impunité ? Qui se souvient des calvaires du peuple palestinien, notamment celui de la prison à ciel ouvert qu'est Gaza et régulièrement démolie, la dernière fois en mars 2021? La seule chose réelle concerne les colonies qui dépassent les 500 000 dans les territoires occupés. Pour la période récente et comme l'écrit Gilbert Achcar :

> «(…) Le processus de paix entre Israéliens et Palestiniens est au point mort. Les accords d'Oslo sont mort-nés. Ces accords sont fondés sur une sorte d'espoir naïf de la part de Yasser Arafat qu'une dynamique pourrait s'enclencher et aboutir à leur objectif d'un état palestinien indépendant. Notamment et en particulier le gel des colonies, sans parler de la question de Jérusalem ou de la question des réfugiés. Mahmoud Abbas, malgré le fait qu'il soit allé plus loin que n'importe quel dirigeant palestinien dans la soumission aux desiderata israélo-américains, il n'a rien obtenu (…) L'esprit d'Oslo aurait supposé, durant les cinq ans d'autonomie, une évacuation militaire de l'immense majorité des territoires palestiniens occupés ; il n'en fut rien. En 2000, au moment des négociations sur le statut final, l'Autorité palestinienne administrait des confettis éparpillés sur 40% de la Cisjordanie seulement et sur les deux tiers de la bande de Gaza. Les accords d'Oslo ont accéléré la colonisation israélienne.»(1)

Les accords d'Abraham, un nouveau marché de dupes

Plus près de nous, on se souvient que le 15 septembre 2020, lors d'une cérémonie historique à la Maison-Blanche, le Premier ministre israélien avait officiellement signé des accords de paix spécifiques et bilatéraux avec les émirats arabes unis (EAU) et Bahreïn, ce qu'il convient désormais d'appeler les accords Abraham. Les Émirats arabes unis et Bahreïn deviennent ainsi les troisième et quatrième pays arabes à normaliser leurs relations diplomatiques avec l'état hébreu, suivant ainsi l'égypte (avec les accords de Camp David en 1978) et la Jordanie (en 1994).

> (…) C'est une victoire diplomatique significative pour l'administration américaine, qui négocie à la place d'Israël, par Jared Kushner, le gendre du président Trump, ces accords. Ils ont par contre attisé la colère des Palestiniens :
>
> «Les accords d'Abraham prennent ainsi à revers l'initiative de paix saoudienne de 2002 (proposée par le roi Abdallah ben Abdelaziz Al Saoud) qui prévoyait une normalisation des relations des pays arabes avec Israël, mais seulement en échange d'un retrait complet des territoires conquis par Tsahal en 1967, ainsi que la création d'un état palestinien sur les territoires de Cisjordanie et de la bande de Gaza, avec Jérusalem-Est pour capitale…»(2)

La seule chose de positive concerne Israël, car un an après, les accords d'Abraham lui ont permis de banaliser ses relations avec des pays arabes et la technique du rouleau compresseur qui a servi à banaliser la colonisation du territoire palestinien qui vit sur moins de 18% de la Palestine originelle aura raison des «réticences» hypocrites arabes vis-à-vis de la cause palestinienne. C'est le commerce qui prime : Daniel Fontaine en parle :

> «L'ambassade d'Israël est ouverte dès janvier à Abu Dhabi, les émirats créent un fonds d'investissement doté de 10 milliards de dollars ciblant des secteurs

> stratégiques en Israël. Les responsables palestiniens ont eu beau hurler à la trahison, leur cause a été mise au second plan par ces dirigeants. Cette étape laisse sur le bas-côté un grand perdant : les Palestiniens. Ils ont appris qu'ils ne doivent plus compter sur la solidarité arabe, pourtant si souvent proclamée. Leur revendication de création d'un Etat au côté d'Israël, officiellement soutenue par la communauté internationale, paraît plus lointaine que jamais.»(3)

Gaza ville martyre : la colonisation continue

Le dernier cycle d'affrontements israélo-palestiniens, écrit Jean Pierre Filiu du 10 au 21 mai, a coûté la vie à 278 Palestiniens (dont 25 en Cisjordanie) et à 12 Israéliens. Pour les deux millions de femmes et d'hommes de la bande de Gaza, assiégée depuis quinze ans, c'est une nouvelle tragédie, qui aggrave les traumatismes des guerres de 2008-09, 2012 et 2014. Le «cauchemar dans le cauchemar» des bombardements israéliens d'une population déjà sous la botte du Hamas se poursuit sans aucun espoir d'issue.

«S'il y a un enfer sur terre, c'est la vie des enfants de Gaza», a même déclaré le Secrétaire général de l'ONU. Une fois rappelée cette terrible réalité, force est de constater que la crise a accentué certains rapports de force régionaux et internationaux entre «gagnants» et «perdants».(4)

Ce qu'il y a de sûr est que la colonisation bat son plein. Plus de 500 000 colons se sont installés en Cisjordanie rendant irréversible tout retour en arrière. Mieux encore, on annonce tous les jours de nouvelles implantations avec à la clé des expropriations et des démolitions. Ainsi l'expulsion d'une famille à Cheikh Jarrah, un nouveau «crime de l'occupation israélienne». Le 19 janvier, la famille palestinienne Salhiyeh a été expulsée et sa maison rasée par la police israélienne dans le quartier de Cheikh Jarrah, à Jérusalem-Est, symbole de la lutte contre la colonisation. Depuis mai 2021, Cheikh Jarrah est devenu le symbole de la lutte contre la colonisation israélienne à Jérusalem-Est.

Le quotidien des femmes à Gaza

Pendant ce temps et dans la prison à ciel ouvert qu'est Gaza, les femmes se battent dignement. être femme à Gaza est un film sur ces femmes palestiniennes qui luttent jour et nuit avec courage et humanité pour une place plus importante et une vraie reconnaissance dans la société de Gaza. De ces femmes très impliquées, malgré leur situation difficile dans l'enclave palestinienne. Ces femmes parlent de leurs conditions de vie et de leur travail associatif et social remarquable dans cette région sous blocus israélien et régulièrement agressée. le réalisateur a donné la parole à sept femmes militantes, universitaires, directrices, animatrices, avocates, journalistes, fonctionnaires, réalisatrices et bénévoles sur leurs lieux de travail, dans les associations de femmes, les structures éducatives et les médias de Gaza.

Même la culture n'est pas épargnée. Attaque contre l'accès au savoir

À Gaza, la librairie de Samir Mansour était la plus grande de l'enclave palestinienne. Sa destruction après une frappe de l'armée israélienne au printemps 2021 avait suscité un large émoi. Mais grâce à une campagne de dons venus du monde entier, le bouquiniste palestinien a pu reconstruire une librairie-bibliothèque et «prévoit de rouvrir le mois prochain, le 12 février précisément.

«Comme un phénix renaissant.» «C'était une attaque contre l'accès au savoir», explique au Guardian l'avocat américain des droits humains établi à Londres Mahvish Rukhsana, à l'origine, avec un autre avocat américain, de la levée de fonds sur internet. «Cette campagne était un geste de solidarité, une tentative de restaurer la dignité et le droit fondamental aux livres.» Grâce aux quelque 250 000 dollars collectés de dons et «des dizaines de milliers de livres» qui ont «afflué du monde entier» (...) Mansour «n'a formulé qu'une seule requête», avoir des livres de Harry Potter, «extrêmement populaire auprès des enfants à Gaza».(6)

Pour Amnesty : les Palestiniens sont victimes d'un apartheid

C'est par ces mots murement pesés qu'Amnesty International tente de réveiller la communauté internationale du coma dans lequel elle était plongée. Mais que l'on ne se fasse pas d'illusions : pour les pays occidentaux, c'est un non-évènement. Pour les pays arabes, c'est la gêne la plus totale. La cause palestinienne étant devenue un malade sous perfusion permanente en dollars qui perpétuent le statu quo étant entendu que ces dollars sont loin de parvenir totalement aux Palestiniens sous le joug permanent du double standard en termes de dignité.

Résumé des principaux points :

> * «Ségrégation territoriale et restrictions de déplacement, saisies massives de biens fonciers et immobiliers, expulsions forcées, détentions arbitraires, tortures, homicides illégaux... Les autorités israéliennes ont progressivement créé un système d'apartheid à l'encontre du peuple palestinien dans son ensemble. **‘‘**L'Apartheid commis par Israël à l'encontre des Palestiniens. Un système cruel de domination et un crime contre l'humanité. **» (7)**
>
> *«En droit international, le seuil pour définir un crime d'apartheid est atteint lorsque trois critères principaux sont réunis : un système institutionnalisé d'oppression et de domination d'un groupe racial par un autre ; un ou des actes inhumains, tels que transferts forcés de populations, tortures et meurtres, commis dans le cadre de ce système institutionnalisé ; une intention de maintenir la domination d'un groupe racial sur un autre. Notre rapport détaille comment – au moyen de lois, de politiques et de pratiques – l'État d'Israël a instauré progressivement un système dans lequel les Palestiniens et les Palestiniennes sont traités comme un groupe inférieur, discriminé sur tous les plans économique, politique, social, culturel.»(7)
>
> *«Ces restrictions ont également un impact économique très fort et contribuent à appauvrir les communautés palestiniennes d'Israël. Par ailleurs, le droit au retour des réfugiés palestiniens est toujours bafoué. Notre enquête fait aussi état de transferts forcés, de détentions administratives, d'actes de torture et d'homicides illégaux, de dépossessions de terres et de biens fonciers, ainsi que de ségrégation, à la fois en Israël et dans les Territoires palestiniens occupés, et envers les réfugiés palestiniens.»(7)
>
> *«De nombreux manifestants palestiniens ont été gravement blessés ou tués ces dernières années. En 2018, des Palestiniennes de la bande de Gaza ont commencé à organiser des manifestations hebdomadaires le long de la frontière avec Israël, pour revendiquer le droit au retour des réfugiés et exiger la fin du blocus. Avant même le début des manifestations, des hauts responsables israéliens ont averti que tout Palestinien s'approchant du mur serait visé par des tirs. À la fin de l'année 2019, 214 civils ont été tués, dont 46 enfants.»(7)

* «En 2018, l'adoption d'une loi constitutionnelle qui, pour la première fois, définissait Israël comme étant exclusivement ''l'État-nation du peuple juif'', a entériné les privilèges des citoyens juifs en termes d'obtention de nationalité et une discrimination à l'encontre de la population palestinienne. Cette loi établit notamment le développement des colonies juives comme une ''valeur nationale'' et l'hébreu comme seule langue officielle, retirant ainsi à l'arabe son statut de langue officielle. L'expansion permanente des colonies israéliennes illégales dans les TPO est ainsi encouragée par les autorités israéliennes. L'un de ces quartiers, Cheikh Jarrah, est le siège de manifestations fréquentes depuis mai 2021, car des familles luttent contre la menace d'une procédure d'expulsion initiée par des colons. La construction de ces colonies dans les TPO est une politique publique depuis 1967. Les colonies sont implantées sur 10% de la Cisjordanie, et environ 38% des terres palestiniennes de Jérusalem-Est ont fait l'objet d'une expropriation de 1967 à 2017.»(7)

La population palestinienne confinée dans des enclaves

*«L'État israélien confine le peuple palestinien dans de petites enclaves et l'exclut de certaines zones. (...) Trente-cinq villages bédouins, où vivent environ 68 000 personnes, sont actuellement ''non reconnus'' par Israël, c'est-à-dire qu'ils sont coupés des réseaux d'eau et d'électricité nationaux, et leurs habitations sont régulièrement démolies. Les bédouins de ces villages subissent aussi des restrictions en matière de participation à la vie politique et n'ont pas accès aux soins et à la scolarisation. Cette dépossession et le déplacement forcé des Palestiniens constituent un pilier central du système d'apartheid israélien.»(7)

*«Aujourd'hui, le peuple palestinien a été fragmenté géographiquement et politiquement, et il vit divers degrés de discrimination selon son statut et son lieu de résidence. Les citoyens palestiniens d'Israël ont actuellement plus de droits et de libertés que leurs homologues des TPO. Le quotidien des Palestiniens et des Palestiniennes est par ailleurs très différent selon qu'ils vivent dans la bande de Gaza ou en Cisjordanie. Partout, l'objectif d'Israël est le même : privilégier les citoyennes et les citoyens juifs israéliens dans la répartition des terres et des ressources et minimiser la présence du peuple palestinien et son accès aux terres. Par exemple, les citoyennes et les citoyens palestiniens d'Israël sont privés de nationalité, ce qui crée une différenciation juridique entre eux et la population juive israélienne. En Cisjordanie et dans la bande de Gaza, où Israël contrôle les services de l'état civil depuis 1967, les Palestiniens n'ont aucune citoyenneté et la majorité d'entre eux est considérée comme apatride. Elle doit par conséquent solliciter des papiers d'identité auprès de l'armée israélienne pour vivre et travailler dans les territoires.»(7)

Restriction draconienne des déplacements (cela rappelle le code de l'indigénat)

«Depuis le milieu des années 1990, les autorités israéliennes ont imposé des limites de plus en plus strictes aux déplacements de la population palestinienne dans les TPO. Un réseau de checkpoints militaires, de barrages routiers limite leurs allées et venues en Israël ou à l'étranger. Le mur construit par Israël en Cisjordanie fait quatre fois la longueur du mur de Berlin. Un mur de 700 km, qu'Israël continue de prolonger, isole les communautés palestiniennes. Dans la bande de Gaza, plus de deux millions de Palestiniens et de Palestiniennes subissent un blocus, imposé par Israël, qui a provoqué une grave crise humanitaire et entrave le développement socio-économique. Ils sont, de fait, isolés du reste du monde et même des autres Palestiniens. Chaque déplacement de Palestiniens est soumis à la validation de l'armée

israélienne. Les colons israéliens sont, eux, libres de circuler.»(7)

Ce que recommande Amnesty à Israël et à la communauté internationale

> «L'apartheid lit on sur le livre plaidoyer d'Amnesty, n'a pas sa place dans notre monde. Nous demandons au gouvernement israélien : la fin des démolitions de logements et des expulsions forcées ; l'égalité des droits pour l'ensemble des Palestiniens en Israël et dans les territoires palestiniens occupés ; la reconnaissance du droit des réfugiés palestiniens et de leurs descendants à rentrer sur les lieux où leurs familles ou eux-mêmes vivaient autrefois.» «La communauté internationale doit reconnaître le crime d'apartheid dont sont responsables les autorités israéliennes et étudier les nombreuses pistes judiciaires qui restent honteusement inexplorées pour que les victimes de ce système puissent obtenir justice et réparation. Nous demandons aux états tiers et à la communauté internationale de réagir avec force : en exerçant la compétence universelle afin de traduire en justice les personnes responsables du crime d'apartheid. Les états qui ont ratifié la Convention sur l'apartheid en ont l'obligation. Nous demandons au Conseil de sécurité de l'ONU d'imposer : un embargo strict sur les transferts d'armement – armes et munitions, ainsi que les équipements de maintien de l'ordre – vers Israël, car des milliers de civils palestiniens sont tués illégalement par les forces israéliennes. Des sanctions, comme le gel d'actifs, ciblées à l'encontre des responsables israéliens les plus impliqués dans le crime d'apartheid.»(7)

Une avalanche de réactions

> «Le rapport a fait des réactions virulentes de la part d'Israël. ''En publiant ce faux rapport, Amnesty Royaume-Uni donne dans les deux poids deux mesures et la diabolisation, afin d'ôter à Israël toute légitimité. Ce sont exactement les ingrédients dont est fait l'antisémitisme de nos jours." le ministère israélien des Affaires étrangères a répondu par ce communiqué très dur, rapporte le journal de gauche Ha'Aretz. Pour Jérusalem, ce rapport "renforce et recycle des mensonges, des affirmations incohérentes et infondées qui proviennent d'organisations haineuses anti-israéliennes bien connues".»(8)

Les Arabes israéliens contents de leur sort !!

On accuse aussi Amnesty d'oublier que «les Arabes israéliens, qui représentent 21% de la population, sont complètement intégrés dans tous les aspects de la vie, y compris la diplomatie, la médecine, le sport et le monde universitaire. On trouve des politiciens et des partis politiques arabes à la fois dans la coalition gouvernementale et dans l'opposition».(9)

On apprend que aussi les Israéliens arabes sont contents de leur sort : «Ainsi, Issawi Frej, député arabe du parti d'extrême-gauche Meretz, ministre de la coopération régionale dans l'actuelle coalition, a déclaré :

> « Israël a de nombreux problèmes qui doivent être résolus, à l'intérieur de la Ligne verte et certainement dans les territoires occupés, mais Israël n'est pas un état d'apartheid. » En fait, l'accusation ''d'apartheid'' ne tient pas compte de la réalité comme la présence de nombreux députés arabes à la Knesset, d'un parti islamiste au sein du gouvernement de Naftali Bennett, de celle d'un juge arabe à la Cour suprême, des droits sociaux égaux, y compris pour les résidents palestiniens de Jérusalem-Est qui ne sont pas citoyens

israéliens.»(10)

Cela rappelle à s'y méprendre la situation du deuxième collège des Algériens pendant la nuit coloniale. Le mot apartheid n'était pas encore adopté, mais on parlait de frontière invisible séparant les deux communautés avec en prime le code de l'indigénat et l'assurance d'appartenir à une race supérieure.

Après ces critiques infondées qui tétanisent le monde avec l'arme fatale : l'accusation d'antisémitisme. France-Isabelle Langlois, directrice d'Amnistie Canada, répond :

> «chaque mot du document a été pesé. Ce rapport ne doit en aucun cas être interprété comme une charge à l'encontre des Juifs ou du droit d'Israël d'exister. Une organisation comme la nôtre ne veut pas amener d'eau au moulin des tendances antisémites et fascisantes que nous observons. Ce rapport parle de ce que vivent les Palestiniens au jour le jour. Il faut le nommer, le dire et continuer à mettre de la pression. Il y a des militants et des citoyens en Israël qui se battent aussi contre ces violations.» Amnistie n'est d'ailleurs pas seule dans son camp. En avril dernier, l'organisation Human Rights Watch, dans un rapport très étayé sur Israël et les territoires occupés, est arrivée à une conclusion similaire et a utilisé le même terme : crime d'apartheid. Le terme évoque le régime sud-africain qui a opprimé sans relâche les populations «noires» et «colorées» au profit des Blancs de 1948 à 1991. (…) Dans son concept original, Israël devait être l'envers de l'apartheid. Les rapports de Human Rights Watch et d'Amnistie s'en prennent donc à la moelle épinière de l'état hébreu, et ça fait mal.(11)

Les personnalités traits d'union entre les cultures

A l'évidence, la situation actuelle des Palestiniens ne peut pas évoluer avec le logiciel actuel d'un gouvernement israélien extrémiste qui exploite le fonds de commerce sur une vision biblique du Grand Israël. Le moment est venu de changer de paradigme et de faire comprendre en se basant sur le travail admirable d'Amnesty International d'interroger la dignité humaine des Israéliens en tentant d'ériger des ponts après avoir érigé des murs, cette barrière invisible entre deux peuples sémites et rassurer que le meilleur pour la Palestine est la coexistence d'une seule nation avec des citoyens égaux en droits et en devoirs.

Peut-être qu'il faille profiter de cette opportunité offerte par le cri de colère d'Amnesty International pour lancer plus que jamais l'idée d'un état de tous ses citoyens en égale dignité ; des choses se font et il ne faut pas croire qu'il n'y a pas une vie culturelle mixte. La parole devrait être donnée à ceux qui s'investissent dans le vivre-ensemble.

Dans cet état de fait parti pour durer, une démarche civilisée est venue du côté palestinien. Rifaat Alaariir, professeur palestinien, (…) initie ses étudiants aux grands poètes israéliens à l'Université islamique de Gaza. Il pose une question à ses soixante-dix étudiantes sur qui était l'auteur du poème qu'ils venaient d'analyser. (…). Et la voix du poème était celle d'un observateur mélancolique qui, comme elles, aimait la ville mais n'y avait pas accès. La traduction française du texte commence ainsi : «Sur un toit de la vieille ville / Du linge sèche dans la lumière tombante / Le drap blanc d'une femme mon ennemie / La serviette d'un homme mon ennemi.» Sondos Alfayoumi, 19 ans, a levé la main. Le poème est écrit par un Palestinien qui observe de loin le linge d'Israéliens. Seul un Palestinien pourrait écrire une évocation aussi chaleureuse de Jérusalem, a complété une autre étudiante. Mais le

professeur, Rifaat Alaariir, avait une surprise pour elles. «L'auteur de ce sublime poème n'est pas un Palestinien.» «C'est un poète israélien, poursuit le professeur, il s'appelle Yehuda Amichaï.» «Jérusalem peut être un lieu de rassemblement.» L'un des poètes les plus admirés d'Israël était mis à l'honneur par un professeur palestinien.(12)

Rappeler aussi pour l'exemple le compagnonnage de l'immense écrivain palestinien Edward Saïd et le chef d'orchestre israélien Daniel Barenbaum dans la musique. Ils ont fondé en 1999 l'orchestre à Weimar, en Allemagne, qui porte le nom de West-östlicher Divan (Divan Ouest-Est), en référence à une anthologie de poèmes de Johann Wolfgang von Goethe, inspiré du poète persan Hafez.

Souvenons-nous aussi des œuvres de Mahmoud Darwich. Rachel Feldhay Brenner évoque la place qu'a occupée l'hébreu dans la vie de Mahmoud Darwich et l'influence de la poésie hébraïque de Haïm Nahman Bialik, le poète le plus important de l'époque de la renaissance de la littérature hébraïque. M. Darwich aspire à la même terre que H. Bialik dont la poésie dédiée à la Terre d'Israël résonne comme celle de sa Palestine.

> «Il est impossible d'ignorer la place de l'Israélien dans mon identité. Les Israéliens ne sont pas comme ils étaient lorsqu'ils sont venus, et les Palestiniens ne sont pas également les mêmes personnes. Chacun habite l'autre…»(13)

Conclusion

Amnesty demande à la Cour Pénale Internationale CPI d'inclure la question de l'apartheid comme crime contre l'humanité, dans son enquête ouverte en mars 2021, sur la situation dans les territoires palestiniens. Il est hors d doute justement que le rapport d'Amnesty qui a mobilisé beaucoup d'énergie et de compétence aura le même sort que celui justement de la CPI. Souvenons-nous il y a un an, le 5 février 2021,

> «la juridiction pénale internationale de la CPI s'était déclarée territorialement compétente pour enquêter sur de possibles ‘‘crimes de guerre’’ depuis 2014 en Cisjordanie incluant Jérusalem-Est, et à Gaza. (les Territoires palestiniens conquis par Israël en 1967)».(14)

Pour les pays occidentaux, le Rapport d'Amnesty est un non-évènement. Le Conseil de sécurité est indifférent et surtout le silence coupable des pays arabes qui font assaut d'allégeance directe et indirecte à Israël enterrant la cause juste palestinienne et croyant qu'avec quelques dollars qui n'atterrissent pas au bon endroit on aura fait le minimum syndical.

La cause palestinienne ne peut être défendue que par les Palestiniens eux-mêmes. Il est hors de doute que la solution militaire est illusoire, tant l'assymétrie est avérée. Il reste l'insurrection des consciences des Israéliens et des Palestiniens pour inventer un vivre-ensemble dans un état de tous les citoyens. Les Israéliens devront s'interroger, au nom des droits de l'Homme dont ils se disent les chantres, au nom de la démocratie qui est pour le moment à géométrie variable, si le moment n'est pas venu de sortir par le haut de ce conflit séculaire.

Les exemples donnés peuvent inspirer d'autres domaines. Une terre bénie pour deux

cultures. Une nation à l'ombre des lois d'une réelle démocratie. Amen.

Professeur Chems Eddine Chitour

Ecole Polytechnique Alger

Note:

1.Gilbert Achcar https:/ www. lorientlejour.com/article /1134445/gilbert-achcar-les-accords- doslo-ont-accelere- la-colonisation- israelienne.html 15 septembre 2018
2.ArnaudPeyronnet23.09.2020 Fondation Méditerrannéenne d'études Stratégiques file:///C:/ Users/FaRuS/Downloads/Les-accords-Abraham.pdf
3. Daniel Fontaine https://www.rtbf.be/article/un-an-apres-les-accords-dabraham-ont-permis- a-israel-de-banaliser-ses-relations-avec-des-pays-arabes-10841865
4.Jean-PierreFiliuhttps://www.lemonde.fr/blog/ filiu/2021/05/23/gagnants-et-perdants-de-la- crise-de-gaza/
5.https://www.mondialisation.ca/etre-femme-a-gaza/ 5664766 janvier 2022.
6.https://www.courrierinternational.com/article/reconstruction-gaza-une-librairie-bombardee-resurgit-des-decombres 31/01/2022
7.https://www.amnesty.fr/discriminations/actualites/ israel-les-palestiniens-sont-victimes-dun-apartheid 02.02.2022
8.Gabriel Hassan https:/ /www. courrierinternational. com/article/reaction-accuse-dapartheid- par-amnesty-israel-denonce-un-rapport-antisemite 01/02/2022
9.https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-02-04/rapport-d-amnistie-internationale/deux-poids-deux-mesures-face-a-israel.php
10.CatherineDupeyronhttps://www.lesechos.fr/amp/1384414 3 févr. 2022
11.Laura-Lulie Perreault https://www.lapresse.ca/international/chroniques/2022-02-02/ israel/l-art-de-torpiller-la-critique.php.
12.PatrickKingsleyhttps://www.nytimes.com /2021/11/16/world/middleeast/gaza-university-israel-poet.html 02/12/2021
13.SadiaAgsous.Langueset identités:l'écriture romanesqueenhébreudespalestiniensd'Israël https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01332671/document
14.https://www.lesclesdumoyenorient.com/La-Cour-penale-internationale-ouvre-la-voie-a-une-enquete-sur-les-crimes-de.html

Article de référence : Chems Eddine Chitour https://www.lesoirdalgerie.com/contribution/amnesty-international-denonce-lapartheid-lutopie-dun-etat-laic-pour-deux-peuples-75003 07.02.2022 ,

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © Chems Eddine Chitour, Mondialisation.ca, 2022

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca